

PREMIÈRES

Victimes Religieuses

DE LA RÉVOLUTION



VALENCE
IMPRIMERIE VALENTINOISE
PLACE SAINT-JEAN

—
1916



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

PREMIÈRES
VICTIMES RELIGIEUSES
DE LA RÉVOLUTION





Praesentium virtute, permittimus ut opus, cui titulus : « Premières Victimes religieuses de la Révolution », a R. P. Thoma a S^t Stephano exaratum atque a duobus Ordinis Theologis revisum, servatis aliunde servandis, typis mandetur.

In quorum fidem, has litteras manu nostra subscriptas ac sigillo muneris nostri munitas dedimus.

Tabbiae, in Italia, die 1^a Septembris 1916.

Fr. Eusebius a Baraduco.

Min. Prov.

l. d.

Nihil obstat :

Valentiae, 20 Septembris 1916.

P. FRANÇON, can.

Censor delegatus.

Imprimatur :

Valentiae, 1^o Octobris 1916.

† EMMANUEL,

Evêque de Valence.

Premières Victimes Religieuses

DE LA RÉVOLUTION

PROLOGUE.

Les victimes de la grande Révolution sont nombreuses. Longtemps cependant le silence a plané sur ces pieuses et grandes figures. La Providence le permettait sans doute dans un dessein de sa miséricorde : aviver le souvenir des horreurs de 1790-4 n'était-ce pas s'exposer à réveiller des haines mal éteintes ?

Un siècle nous sépare du drame sanglant aux scènes les plus tragiques ; il est temps de nous souvenir des vaillants catholiques, des saintes femmes, des vierges, des religieuses, des religieux, des prêtres, des anges de nos églises de France, sur lesquels la Révolution a porté une main sacrilège.

Il appartient à notre Mère la Sainte Eglise de décider quels sont, parmi ces héros, ceux qui sont dignes d'être proclamés bienheureux en déclaration de martyre. Mais déjà, en élevant sur les autels les Carmélites de Compiègne, elle a reconnu que l'auréole du véritable martyr pouvait ceindre

le front de chrétiens, tués dans la commotion terrible qui entraîna le bouleversement de l'ordre social.

Nous protestons nous soumettre de tout cœur au décret d'Urbain VIII. Si donc, sous notre plume, les termes martyrs, protomartyrs ou autres, reviennent quelquefois, c'est sous cette réserve explicite et formelle.

Les fidèles peuvent, par leurs prières, accélérer l'heureuse issue d'une cause de béatification.

Afin que les âmes pieuses nous prêtent ce concours, nous leur offrons l'exposé historique des événements au cours desquels cinq Capucins de Nîmes ont trouvé la mort.

CHAPITRE I^{er}

Les Capucins de Nîmes.

FONDATION DU COUVENT. — OPPOSITION DES PROTESTANTS. — POPULARITÉ MÉRITÉE. — ESTIME DES EVÊQUES. — NOUVELLE PROVINCE. — DERNIÈRES MISSIONS.

Pourquoi les Capucins de Nîmes ont-ils été massacrés ? L'abbé Goiffon n'hésite pas à en assigner, comme cause première, la fondation même du couvent des Capucins à Nîmes : « Les huguenots ne pouvaient oublier que l'établissement de ces religieux à Nîmes avait pour but de les ramener à la foi catholique et que, fidèles à leur mission, ils avaient converti un grand nombre de religionnaires ».

La fondation du couvent de Nîmes se rattachait effectivement au plan conçu par le célèbre Père Joseph du Tremblay, conseiller de Richelieu, à savoir : extirper l'hérésie du sol français, moins par la puissance des armes que par la diffusion de la bonne parole.

Les protestants se rendirent parfaitement compte que le vrai but de la fondation de Nîmes était de créer un foyer de missions d'où les hommes apostoliques rayonneraient pour évangéliser les peuples. Aussi n'épargnèrent-ils rien pour entraver l'établissement des Capucins. Il fallut, pour triompher des obstacles, susciter l'intervention du premier magistrat de la cité. Enfin, en 1631, le couvent était fondé, près la porte de la Couronne.

Les Capucins n'avaient pas attendu cette date

pour fournir les preuves de leur dévouement et de leur zèle. Louis XIII eut à cœur de leur exprimer sa haute satisfaction, dans un bref qu'il leur fit délivrer au cours de l'année 1634.

Le peuple avait été particulièrement touché de voir avec quelle abnégation ces religieux se consacraient, même en temps d'épidémies, au soin des malades. Une popularité de très bon aloi fut, dès cette heure, acquise aux Capucins de Nîmes. Leur pharmacie, du reste, devient une des plus belles du royaume. Impossible que les évêques de Nîmes restassent insensibles au bien opéré par les hommes de Dieu.

Fléchier, en particulier, témoigna toujours aux Capucins la plus vive affection. Il leur rend ce beau témoignage : « Cet Ordre, qui s'est répandu dans toute l'Italie, est aujourd'hui dans une grande réputation. Il est composé d'un grand nombre de religieux d'une vertu et d'une sainteté tout exemplaires ».

Leneveu du pieux évêque fut non moins dévoué et, à sa mort, il légua aux Capucins la magnifique bibliothèque de son oncle.

L'état des Religieux Capucins dans la région nîmoise devint extrêmement prospère. Une province nouvelle fut constituée qui tint ordinairement ses assises capitulaires à Nîmes ou à Avignon. En 1770, cette province comptait 16 maisons et 169 profès.

M^r de Bec-de-Lièvre honora les Capucins de Nîmes de la même confiance que ses prédécesseurs. Il les chargea de fournir à sa ville épiscopale des prédicateurs. Ce sont eux qui prêchèrent les grandes

missions de 1771 et 1783. Celle-ci fut la dernière de l'ancien régime.

Un contemporain en rend compte en ces termes :

« Le 30 novembre, la mission commença dans cette ville... Il y eut cinq corps de missionnaires : le premier, à la Cathédrale ; le deuxième, à Saint-Charles ; le troisième, à Saint-Paul ; le quatrième, dans l'église des Carmes ; le cinquième, dans l'église des Capucins.

« Le nombre des ouvriers évangéliques fut de 25. Le Seigneur répandit les plus amples bénédictions sur leurs travaux et la mission fit le plus grand bien dans cette ville. »

A la veille de la Révolution, les Capucins apparaissent donc comme les gardiens de l'orthodoxie, le foyer de la vitalité catholique à Nîmes.

CHAPITRE II

Nîmes à la veille de la Révolution.

LE PARTI PROTESTANT. — LES LOGES MAÇONNIQUES. — RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE. — LE CLUB DES AMIS DE LA CONSTITUTION. — SECTARISME DES CÉVENNES ET DE LA GARDONNENQUE.

Deux fractions numériquement inégales divisaient la population de Nîmes : la cité se composait d'un tiers de protestants et de deux tiers de catholiques ; on a même dit 14.000 protestants sur 40.000 catholiques. Les protestants suppléaient à leur infériorité numérique par leur situation sociale, l'industrie et le commerce étant, pour une très grande part, entre leurs mains. L'ouvrier devait donc attendre d'eux le salaire, le pain quotidien, la vie.

Malgré tout, les protestants ne parvenaient pas à ébranler la masse des catholiques ; le peuple restait profondément attaché à sa foi et aux pratiques de la religion. La philosophie, unie au protestantisme, s'avisa à cette époque, pour désagrégier le catholicisme, de créer les loges maçonniques.

A la veille de la Révolution, Nîmes comptait trois Loges : la loge de la Bienfaisance dont Rabaut Dupuy fut le Vénérable ; la loge d'Henri IV et Sully, créée en 1788 et dont Griollet fut le secrétaire ; la loge philanthropique, fondée par Rabaut Dupuy en 1783.

Le régiment de Guyenne qui fut si fort compromis dans les événements de la Bagarre était lui-même maçonnisé.

Parmi les députés de ces loges au Grand-Orient, Tassin et de Joly ont joué un rôle prépondérant et sont connus dans l'histoire par leur caractère militant.

Il importe de remarquer que l'idée première de la création des loges maçonniques à Nîmes revient à Paul Rabaut qui tint la première séance, le 15 juin 1749. Il signait ses lettres « le Chevalier de l'Etoile » ; l'*Etoile* était une société fondée à Lausanne par le fameux Court de Gebelin.

Les enfants de Paul Rabaut continuèrent l'œuvre de leur père, et, pour détruire la France catholique, ils s'employèrent activement à la propagande maçonnique. Rabaut Saint-Etienne sera l'âme de la conspiration. Nous le retrouvons, avec Court de Gebelin, à la loge des Neuf-Sœurs, celle où Voltaire fut reçu franc-maçon. Le rôle de Rabaut dans la Révolution est assez connu ; il importe de le dire, il ne cessa de se préoccuper de l'exaltation du protestantisme et du démantèlement du catholicisme. Il a révélé lui-même la trame de la correspondance qui existait entre la fraction dirigeante de la capitale et les Loges de Province. La même pensée inspiratrice dirigeait toutes ces Loges. Rabaut fut le mauvais génie de la Bagarre ; il doit en porter la responsabilité.

Lorsqu'aux yeux des sages du parti révolutionnaire, l'heure du bouleversement social eut sonné, les Loges se transformèrent en clubs, et le club des Amis de la Constitution de Paris eut, en province, des ramifications sans nombre. Le club des Amis de la Constitution de Nîmes fut un des plus agissants.

Les protestants étaient l'âme de ce club ; sur 417 citoyens qui le composaient, il n'y avait que 63 catholiques et quels catholiques ! 12 faillis, 4 décrétés de prise de corps ; ajoutez les ambitieux et les naïfs, et vous constaterez que ces clubistes n'appartenaient pas d'âme au catholicisme.

Les discours prononcés au sein du club, la correspondance échangée avec Paris démontrent que francs-maçons, protestants et clubistes voulaient le triomphe d'une Révolution anti-catholique. Rabaut de Saint-Etienne fut le rédacteur d'un des projets de la Constitution civile du clergé, comme il l'avait été d'une déclaration des droits de l'homme. Or il ne s'en cache point : il veut briser le lien qui unit la société religieuse avec l'Eglise Romaine.

Tels furent les chefs qui organisèrent le complot de la Bagarre, tels furent les bras qui l'exécutèrent. Le 14 juin 1790, dès la première heure, 14.000 protestants des Cévennes et de la Gardonnenque s'abattaient sur Nîmes, conduits par des chefs, et armés de toutes pièces.

Une *adresse du club permanent de Saint-Hippolyte* à l'Assemblée Nationale permet de juger de l'organisation des forces révolutionnaire, « formées par les habitants protestants pour le plus grand nombre » (ce sont les termes de l'*adresse*).

L'esprit de haine sectaire n'avait jamais cessé de souffler dans ces contrées qui se montraient prêtes à renouveler les crimes des Camisards et les horreurs de la Michelade.

CHAPITRE III

Les futures victimes.

LE COUVENT DES CAPUCINS CONVOITÉ. — RÉSISTANCE AUX DÉCRETS. — LE 10 MAI 1790. — CONFRÈRES FUTURES VICTIMES. — LES VICTIMES. — LETTRES DU PÈRE SÉRAPHIN, DE NÎMES.

Le Couvent des Capucins de Nîmes était donc devenu un foyer d'apostolat ; le bâtiment assez spacieux se trouvait à l'extrémité de l'Esplanade. Lorsque les protestants réclamèrent la liberté de leur culte, ils jetèrent sur les églises catholiques des regards de convoitise ; ils désignèrent du doigt l'église des Capucins pour devenir leur temple, à brève échéance. Cependant la Révolution continuait son œuvre de mort. Les décrets de l'Assemblée Nationale, dont Sa Sainteté Pie VI devait dénoncer le caractère impie, se succédaient avec rapidité.

Les décrets relatifs à la vie religieuse ne pouvaient laisser insensibles les Capucins de Nîmes, non plus que les autres religieux. Le peuple, dans la clairvoyance de sa foi, comprit bien vite que la Révolution voulait éteindre les foyers de la vie religieuse. Aussi, lorsque la délégation des officiers municipaux se présenta au couvent pour procéder, en conformité aux Décrets de l'Assemblée Nationale, à l'interrogation des religieux et à l'inventaire du couvent, elle se heurta à une barrière vivante de poitrines humaines.

Le Conseil municipal attendit une heure favorable ; le 10 mai 1790, les représentants de la loi

parvenaient, en employant les formes les plus respectueuses, à pénétrer dans l'intérieur du couvent. Les religieux comparurent, et chacun déclara vouloir rester fidèle à sa profession en vivant de la vie commune. Ils signèrent tous de leur propre main la susdite déclaration.

A cette heure voisine des événements tragiques, la communauté de Nîmes était composée de fervents religieux et de sujets d'élite. Le P. Célestin, qui s'était retiré en ce couvent, avait exercé la charge de ministre Provincial ; le Père Gardien, le Père Bruno de Carpentras, lui aussi, tomba glorieusement. Il appartient à la vaillante phalange des victimes d'Orange ; avant de monter à l'échafaud, il bénit les six compagnons condamnés à mort comme lui.

Le grand reproche qui fut fait aux Capucins de Nîmes fut de s'être élevés avec force contre les décrets impies de l'Assemblée Nationale. Ce reproche fut fait particulièrement à l'adresse du P. Gardien, du P. Alexandre et du P. Saturnin.

Parmi les confrères des futures victimes, une mention plus spéciale est due au P. Chérubin, mort en odeur de sainteté ; la rumeur publique lui attribua des miracles. Le P. Chérubin fut particulièrement lié d'amitié avec le P. Séraphin qui devait être un des plus cruellement traités.

L'histoire nous apprend peu de chose sur la vie des héros qui succombèrent dans la journée du 14 juin. Nous savons toutefois, par l'inventaire de 1700, le nom, la profession et l'âge de chacun d'eux. Le P. Benoît, de Beaucaire, prêtre, était âgé de 58 ans. Le P. Siméon, de Sénilliac, prêtre, avait

44 ans. Le Père Séraphin, de Nîmes, également prêtre, n'avait que 27 ans. Le plus âgé de ces religieux était le frère Fidèle, d'Annecy : frère lai, il était âgé de 82 ans. Les Révolutionnaires devaient encore immoler une autre victime, plus jeune que le P. Séraphin, c'était un jeune novice clerc, sous-diacre, du nom de Louis Clot, en religion frère Célestin.

Par un rare bonheur, la correspondance du P. Séraphin avec sa famille a échappé à l'injure du temps. Cette correspondance nous apprend que le jeune frère Célestin était pour sa communauté un objet de pieuse édification.

Les lettres du P. Séraphin nous révèlent surtout l'âme ingénue du jeune prêtre, toute dévorée de la flamme du zèle apostolique. Citons quelques fragments : « Mon cher père et ma chère mère, Je renouvelle les vœux que j'avais faits à la hâte, voulant profiter de la complaisance du P. Chérubin, que le Seigneur vous comble de ses plus grands bienfaits ! J'exhorte mon frère à s'appliquer fortement à ce qui regarde son état, vivant dans la crainte et l'amour de Dieu. Je recommande à mon beau-frère et à ma chère sœur de s'aimer mutuellement et d'acquérir les vertus propres à élever les enfants dans la crainte du Seigneur. »

Dans une autre lettre, il insiste encore : « Je vous recommande à tous d'entretenir la paix et l'union, de vous aider les uns les autres, puisque ce n'est que par ce moyen que nous pouvons nous rendre agréables aux yeux du Seigneur. Nous ne sommes ici qu'en passant ; ainsi, supportons patiemment les peines et les afflictions que Dieu nous envoie,

si nous voulons être du nombre des élus. Pour moi, je bénis le Seigneur de la grâce qu'il m'a faite de me mettre du nombre de ses serviteurs. »

La lettre est datée du 13 janvier 1787.

On a le droit de supposer que des religieux, animés de pareils sentiments, ne furent pas pris au dépourvu par les événements. D'ailleurs, les mêmes lettres du P. Séraphin apportent sur ce sujet plus qu'une probabilité. Les événements furent prévus par les futures victimes, et, au couvent des Capucins, on se prépara à toute éventualité.

Le 8 mars 1789, le P. Séraphin écrit à ses parents :

« J'ai attendu d'être rendu à Avignon pour vous donner de mes nouvelles et me procurer le plaisir de recevoir des vôtres. J'arrivai lundi au soir, las et fatigué de mes travaux de la quinzaine de Pâques... J'ai trouvé le frère Célestin, autrement dit Clot, qui donne lieu à toute la communauté d'être content de lui. J'avais appris au Pont-Saint-Esprit qu'il y avait eu quelque trouble à Nîmes, au sujet de la cherté du blé. Je vous exhorte à prier pour que Dieu mette la paix dans le royaume, car le trouble et le bouleversement se trouvent partout. »

La tradition rapporte que le Père Séraphin était en dehors du couvent lorsque, le 13 juin, les premiers troubles éclatèrent. Sa famille voulut le retenir, en lui représentant les dangers du moment. Le zélé religieux s'y refusa énergiquement. « Mon devoir est de rentrer », répondit-il ; et il rentra.

CHAPITRE IV

Les approches de la Bagarre.

LA MOTION GERLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — PROTESTATION DES CATHOLIQUES DANS LA FRANCE ENTIÈRE. — DÉCLARATION DES CATHOLIQUES DE NÎMES. — LA RÉPERCUSSION DE LA DÉCLARATION. — LA DÉCLARATION D'UZÈS. LES PROTESTATIONS — ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE MAI. — NOUVELLE DÉCLARATION, — LA JOURNÉE DU 13 JUIN.

Le 13 avril 1790, Dom Gerle faisait à l'Assemblée Nationale une motion en vue d'obtenir que la religion catholique fût déclarée religion d'Etat. Mais, grâce aux efforts du parti révolutionnaire, la discussion fut renvoyée au lendemain. Ne fallait-il pas travailler les esprits ? Le lendemain, la motion était impitoyablement rejetée au milieu d'un tumulte effroyable.

L'émotion fut grande dans la France entière ; le chapitre de Paris protesta immédiatement et les membres du côté droit de l'Assemblée se réunirent dans l'église des Capucins, le 18 avril, pour rédiger une exposition des faits et une déclaration protestataire. Un grand nombre de chapitres ne tardèrent pas à envoyer leur adhésion à la protestation de celui de Paris.

Obéissant à la même pensée de foi, les catholiques de la ville de Nîmes s'assemblèrent le 20 avril, dans l'église des Pénitents, pour lire et signer leur fameuse déclaration, dans laquelle ils demandaient que la religion catholique, apostolique et romaine fût, par un décret solennel, déclarée religion d'Etat et qu'elle jouit seule des honneurs du culte public.

On l'a dit fort justement : cette déclaration a sa place marquée dans l'histoire ecclésiastique de cette époque.

Le retentissement de la Déclaration des catholiques de Nîmes fut, en effet, considérable. Couverte de plus de 6.000 signatures, elle fut envoyée à l'Assemblée Nationale. Les organisateurs de la protestation se firent un devoir de la communiquer, en vue d'une adhésion, aux municipalités de la France entière.

Les catholiques de Nîmes eurent des imitateurs. Les catholiques d'Uzès, à la date du 2 mai, se réunirent dans l'église des Capucins et rédigèrent une déclaration semblable à celle de Nîmes. Les absents y adhérèrent plus tard par acte notarié.

Il serait difficile de rendre la fureur des protestants, des clubistes, des révolutionnaires de toutes nuances. N'était-ce pas l'œuvre de la Révolution tout entière qui sombrait si l'on ne parvenait à imposer silence à la conscience catholique ?

Les protestations relatives à ces déclarations qui parvinrent à l'Assemblée Nationale portent toutes l'empreinte de cette fureur et de ces craintes.

Le Club des Amis de la Constitution de Montpellier écrivait :

« Comment croire qu'au XVIII^e siècle, à l'époque de la renaissance de la liberté, la ville de Nîmes, cette ville citoyenne, qui a juré des premières à l'Assemblée Nationale une fidélité inviolable, que cette ville, depuis longtemps acquise à la raison, renferme 2.000 citoyens qui signent aveuglément une délibération qui décèle ou l'ignorance la plus profonde ou les plus coupables intentions ? Les

motifs sont une hypocrisie, l'exposé une fausseté, et le résultat un incendie.

« Cette prétendue délibération ne tend à rien moins qu'à renouveler et à provoquer des scènes de fanatisme et d'horreur ».

La protestation des municipalités et gardes nationales de Loriol et de Livron était non' moins virulente.

Dans une lettre à M. de Lapierre, président de l'Assemblée réunie en l'église des Pénitents à Nîmes, l'évêque de cette ville, M^{sr} Cortois de Balore, marquait avec le plus grand soin que le caractère de cette assemblée était pacifique et que la délibération prise était de tout point légale.

« Quels hommes ennemis. disait le pieux Prêlat, avaient donc pu créer ces fables atroces, parler de troubles et de combats, de meurtres dont la religion était la cause ? J'en atteste le ciel, au moment même où la calomnie s'élevait le plus audacieusement contre vous, votre innocence était aussi sûre, votre justification aussi complète aux yeux de votre pasteur, à si grande distance de vous, que lorsque, par le zèle de vos officiers municipaux, la preuve légale en est venue, dans cette capitale, y désabuser cette portion crédule du peuple, qu'on cherchait à soulever contre la religion et ses ministres. »

La résolution du parti révolutionnaire fut bientôt prise ; il jura d'étouffer les protestations de la conscience catholique. Déjà des troubles avaient eu lieu à Nîmes. Les procès-verbaux qui furent dressés alors par les officiers municipaux permirent au baron de Marguerittes, maire de Nîmes, cité à la

barre de l'Assemblée nationale, de déclarer : « Il ne paraît pas douteux que le 2 mai fut le jour fixé à l'avance pour causer un grand désordre. »

Cependant, le Roi avait rejeté la demande des catholiques de Nîmes. Ceux-ci se réunirent de nouveau, le 1^{er} juin, et signèrent une nouvelle déclaration, faisant remarquer que la décision royale portait l'empreinte de la contrainte.

Peu s'en fallut que, ce jour-là, la ville de Nîmes ne fût ensanglantée. Les officiers municipaux avaient requis 400 volontaires de la Légion pour border la haie dans les rues où la procession de la Fête-Dieu devait passer, et 200 autres pour patrouilles ou piquets. Or, le major fit mettre toute la légion sous les armes ; des ordres secrets avaient été donnés aux dragons de se trouver, le même jour, mousquetons et pistolets chargés, et gibernes suffisamment garnies.

L'orage put cependant être conjuré encore une fois. C'est dans ces dispositions d'esprit que l'Assemblée électorale ouvrit ses séances, le 4 juin.

Aucun événement de nature grave ne vint en troubler la tenue régulière. Les premières opérations furent favorables au parti protestant et aux partisans de la Révolution, malgré ses décrets impies. Les troubles n'éclatèrent que lorsqu'il s'agit de la formation des districts, dans lesquels, selon toutes probabilités, la majorité était acquise aux catholiques.

Il appartiendra à l'autorité ecclésiastique de juger à quel mobile ont obéi les auteurs responsables de la Bagarre, les chefs qui ont ourdi le complot et les bras qui l'ont exécuté.

L'histoire a le droit de faire observer que les agitateurs qui se sont attribué un rôle prépondérant dans les événements tragiques se sont donné une importance que l'histoire et la justice ne leur ont point reconnue. Ils ne furent jamais qu'une infirmité. Les catholiques pouvaient être très attachés à la personne du Roi, c'était leur droit et leur devoir ; mais les événements de la journée du 13 juin démontrent qu'ils n'eurent rien de commun avec les agitateurs politiques.

CHAPITRE V

La Journée du massacre.

PRÉPARATIFS DES PROTESTANTS. — ACHAT DES ARMES. — CONSTATATIONS IMPORTANTES. — ARRIVÉE DES CÉVENOLS ET AUTRES LEGIONNAIRES EN NOMBRE CONSIDÉRABLE. — L'ORGANISATION. — IL FAUT COMMENCER PAR LES CAPUCINS. — VISITE OFFICIELLE DU COUVENT. — REFUS DE GARDER LA PORTE DE DERRIÈRE. — « ILS NE LE MANGERONT PAS TOUT ». — LE COUP DE FUSIL. — L'HEURE DU MASSACRE.

« On ne peut en rester là, il faut se réunir, s'armer et se disposer à partir au premier moment ; il faut que les communautés protestantes se procurent des armes, de la poudre et des balles ». Tels étaient les propos échangés entre ministres protestants au lendemain des événements du mois de mai. L'un d'eux assurait qu'il aurait 10.000 hommes à sa disposition. Le baron de Marguerittes cite le procès-verbal qui atteste par un double témoignage l'authenticité de ces propos.

Il est d'ailleurs avéré que des achats d'armes considérables furent faits, notamment à la manufacture de Saint-Étienne. Il y en aurait eu suffisamment pour armer toutes les communautés protestantes de la région. Une expédition fut arrêtée à La Voulte-sur-Rhône.

Des constatations importantes furent faites avant même qu'éclatât l'affreuse Bagarre. Le dimanche, 13 juin, à l'issue d'un conseil où presque tous les officiers municipaux avaient assisté, le Procureur de la commune trouva des traînées de poudre dans

la grande salle de l'Hôtel de Ville. C'est alors qu'on s'aperçut que la compagnie protestante qui se trouvait de garde, ordinairement composée de soixante hommes, était plus que triplée ce jour-là, et qu'elle fournissait des patrouilles redoublées de quarante hommes. Une autre constatation a été faite : c'est que, lorsque le heurt se produisit entre les dragons protestants et les Cébés catholiques, ceux-ci n'avaient aucune arme.

Quelque graves que fussent les événements de la soirée du 13 juin, il semblait que tout était calmé ; le chirurgien-major qui avait fait le tour de la ville déclarait n'avoir rencontré personne. Un sergent fit le même rapport. Le Commissaire du Roi, l'officier municipal, les officiers du régiment décidèrent de faire rentrer le régiment que l'on avait fait sortir pour rétablir la paix.

Pendant qu'à Nîmes régnait cette fausse sécurité, la Révolution s'agitait dans les Cévennes, la Gardonnenque et la Vaunage. On a fait des remarques qui doivent être retenues. Bien que les troubles n'eussent éclaté qu'à 7 heures du soir, dès les 4 heures de l'après-midi, on battait la générale dans des communes protestantes, fort éloignées de Nîmes. Les troupes qui s'ébranlèrent et s'abatirent sur Nîmes, le 14 au matin, avant 7 heures, venaient quelques-unes de 8 à 10 et même 12 lieues de loin. Elles s'élevèrent bientôt à un nombre considérable ; les moins exagérés portent le chiffre à 15.000.

Le Couvent des Capucins étant situé en face de l'Esplanade, les Religieux purent voir arriver ces troupes étrangères, dès les 4 heures du matin. Les

survivants de la bagarre en ont témoigné. Les troupes ne s'assemblèrent pas confusément, elles trouvèrent des gens postés pour désigner les victimes à immoler ; le point de ralliement était l'Esplanade et le mot d'ordre : « Bon patriote ».

Le baron de Marguerittes cite divers propos tenus sur les Capucins de Nîmes par les gardes nationaux. L'un d'eux, avant d'arriver à Nîmes, disait : « Il faut se hâter pour faire sauter le couvent des Capucins. » Le lundi, à 7 heures du matin, les légionnaires sont sur le point de forcer les portes du couvent des Ursulines. L'un d'eux s'y oppose, faisant observer qu'on doit respecter les ordres supérieurs et qu'il faut commencer par les Capucins.

Cependant, à 5 heures, les Capucins avaient ouvert la porte de l'église, comme à l'ordinaire. Ils venaient à l'office canonique ; le Père Vicaire venait de célébrer la messe conventuelle, lorsqu'une compagnie de gardes nationaux se présente pour s'assurer qu'il n'y a pas de ligueurs cachés ni d'armes recelées. La visite est faite minutieusement ; toutes les portes sont ouvertes et les légionnaires sont forcés de reconnaître que rien de suspect ne se trouve dans le couvent.

Le chef de la compagnie recommande de tenir closes les portes et les fenêtres, ce qui fut ponctuellement exécuté. Les Pères demandent alors qu'on veuille bien placer des sentinelles dans leur couvent, surtout à la porte de derrière ; mais ils ne peuvent l'obtenir.

Au cours de la visite, des propos divers furent échangés. Au frère Sylvestre, de la Roche, qui exhortait un légionnaire à la paix, celui-ci répondit

que bientôt il ne manquerait pas de troupe à l'Esplanade. Au Père Jean-Baptiste qui disait qu'il vaudrait mieux quitter ces armes meurtrières, un autre répondit : « Nous y sommes, il faut s'en servir ». Le Père Antoine, de Laval, eut un mot digne des héros de la foi : « *Si je savais que mon sang dût en épargner tant d'autre qui, peut-être, sera répandu, je m'offrirais volontiers en sacrifice.* » Par contre, un mot révélateur échappa à un légionnaire, le F. Ignace de Marguerittes l'entendit. Au moment où le boulanger apportait le pain de la communauté, un légionnaire fit cette réflexion : « Ils ne le mangeront pas tout ».

Les choses restèrent ainsi jusqu'à midi ou midi un quart ; alors quelques coups de fusil furent tirés.

Il est prouvé que deux heures s'écoulèrent entre le moment où furent tirés les coups de fusil et celui où la foule fit irruption dans le couvent des Capucins.

La déposition des survivants de la Bagarre et le récit authentique des événements, conservé dans les archives du couvent, et contresigné par les témoins oculaires, ne laissent aucun doute. La foule qui avait entendu les coups de fusil vint, dans sa fuite, chercher un abri sous les murs du couvent.

Le Courrier d'Avignon, journal révolutionnaire de l'époque, a fini par reconnaître que l'accusation « du coup de fusil » était mensongère. La visite domiciliaire avait prouvé qu'il n'y avait dans le couvent ni hommes armés, ni même aucune arme. Les fenêtres étaient, selon la recommandation faite le matin, restées rigoureusement fermées.

Au moment où retentirent les coups de la hache

qui fracassait la porte du couvent, la Communauté était réunie au chœur pour le chant des Vêpres et quelques religieux étaient dans leur cellule ; l'un d'eux, le F. Fidèle, vieillard octogénaire, sourd et presque aveugle, était étendu sur la pauvre paille où il allait être impitoyablement massacré.

CHAPITRE VI

L'Immolation.

IRRUPTION DANS LE COUVENT. — PILLAGE DE LA SACRISTIE.
— PROFANATION DE L'ÉGLISE. — LE P. BENOIT. — LE
P. SIMÉON. — LE P. SÉRAPHIN. — LE F. CÉLESTIN.
— LE F. FIDÈLE. — DÉTAILS INOUIIS D'HORREUR.

A 2 heures et demie, au moment où les religieux achevaient le chant des Vêpres, un sapeur s'avance vers la porte du couvent, la hache à la main. Le premier coup retentit. Le P. Antoine paraît à la fenêtre, et, avec sa bonté coutumière, il demande : « Messieurs, que voulez-vous ? on vous ouvrira. » Il lui est répondu grossièrement : « Ouvre donc, J. F., nous voulons nous mettre à couvert. » Et des hommes armés de fusils le couchent en joue.

Le P. Pascal, de Saint-Laurent, paraît aussi ; prévoyant ce qui allait arriver, il veut essayer de sauver le dépôt de messes confié à sa sollicitude. On s'est fait depuis une arme de ce geste dicté par la piété.

Pendant ce temps, la porte du couvent, fracassée à coups de hache, cédait ; les armes à feu sont dirigées contre les fenêtres avec un bruit pareil à une décharge d'artillerie, et la foule se précipite dans le couvent pour piller et massacrer.

La plupart des religieux échappèrent providentiellement. Quelques-uns se cachèrent sous la voûte de l'église, d'autres, dans le clocher, et plusieurs se blottirent sur les lambris du plafond des cellules. Au Luxembourg, une famille protestante fut émue de la situation tragique des Capucins ;

une échelle fut aménagée entre les toits pour faciliter leur fuite ; quelques religieux purent escalader le mur de derrière.

La foule se répandit dans le couvent. La sacristie fut pillée. L'archiviste du couvent a tracé le tableau de la dévastation. Aucune fermeture, vitre ou armoire, ne resta en entier. Les tableaux furent lacérés, et le crucifix mutilé.

Après avoir ouvert les crédences, on enleva quatre calices, deux ciboires, dont l'un appartenait au Tiers-Ordre. Deux ostensoirs seuls échappèrent au pillage, mais l'un fut absolument mis hors d'usage et l'autre eut sa croix endommagée ; des ornements sacrés, il ne resta plus que des lambeaux.

L'église fut également profanée. Entendant les religieux marcher au-dessus de la voûte, les envahisseurs déchargèrent leurs armes contre la voûte et après la Bagarre, on put constater les marques laissées par cette décharge d'armes à feu. Un confessionnal fut enfoncé, la lampe de la Vierge descendue. D'ailleurs, les religieux survivants à la Bagarre ont témoigné que les mêmes profanations se sont renouvelées dans la dévastation du couvent ; les images des Saints furent lacérées et les crucifix brisés. Des coups de fusil furent tirés à une statue de la Vierge qui se trouvait dans le chœur.

La première victime immolée fut le Père Benoît, de Beaucaire, religieux prêtre, âgé de 58 ans. La scène sanglante est facile à reconstituer. En entendant le vacarme effroyable causé par l'irruption de la foule, le Père se précipita, avec une étole, pour enlever le Saint Sacrement et éviter une profanation. Il n'en eut pas le temps. Déjà le chef hugue-

not, l'épée à la main, s'apprête à l'égorger. Tout entier à la pensée d'éviter une profanation, le Père s'écrie : « Laissez-moi consommer mes hosties. » Le meurtrier répond : « Je te donne cinq minutes. »

Alors le Père s'incline sur l'autel et se hâte de consommer les saintes Espèces ; mais, les cinq minutes sont écoulées. Une détonation retentit, et pour comble d'impiété, le huguenot juggle de son épée le Père qui avait encore la bouche pleine d'hosties. Le sang jaillit et inonde la visière de l'autel (*l'oculus* qui se trouve au milieu) et que l'on peut voir encore dans l'église de Sainte-Perpétue.

Le cadavre du Père Benoît fut trouvé dans le corridor qui allait de la chapelle de la Sainte Vierge à la sacristie, soit que le Père ait essayé de se traîner pour avertir ses confrères, soit, ce qui est plus vraisemblable, que la vue du cadavre au milieu de l'église ait été jugée compromettante. Toujours est-il qu'une sentinelle, placée dans le couvent le lendemain, déclara avoir vu le corps de la victime, la bouche pleine d'hosties.

La seconde victime, le Père Siméon, de Sénilhac, était âgée de 44 ans. Il fut massacré dans sa cellule, auprès de son lit. Il semble qu'il devait être à genoux la tête appuyée sur le chevet, car le chevet était tout ensanglanté.

La troisième victime fut le jeune Père Séraphin, de Nîmes, dont nous reproduisons le portrait. C'est lui qui fut le plus cruellement traité. Il fut frappé dans sa cellule, où des taches de sang furent remarquées en différents endroits. La suite de ce récit horrible nous apprend que ce pauvre Père fut

horriblement mutilé. « On trouva, dit l'archiviste du couvent, un grand gouffre de sang devant la porte de sa cellule. »

Le Frère Célestin, jeune novice de 22 ans, fut massacré également avec une grande sauvagerie. Le Père Dorothee, le Frère Sylvestre et le Frère Ignace, cachés dans le voisinage de la cellule du Frère Célestin, jugèrent que les meurtriers y entraient. Ils les entendirent qui disaient à ce frère, agenouillé devant eux : « Lève-toi, dis-nous où sont les autres ». Le Frère s'y refusa, car les mêmes témoins entendirent encore : « Tu ne veux pas te lever ? Parle ou je te tue », et un coup de feu retentit. L'archiviste a suivi la trace du sang du Frère Célestin ; il en a trouvé près des commodités, près de la bibliothèque et enfin le corps est resté au sommet de l'escalier qui conduit au chœur.

Les bourreaux devaient s'acharner sur une dernière victime. Les Pères, cachés sur les lambris, entendaient la foule vociférer, blasphémer et mettre tout au pillage, à la dévastation ; tout était renversé et brisé. Quelques-uns disaient : « Il faut voir la fin de tous ces J. F. ; ils sont bien plus nombreux ». D'autres se vantaient de leur férocité et de leurs prétendus exploits. Plusieurs ajoutaient : « C'est être bons patriotes, amis de la Constitution, que de faire ce que nous faisons ».

La dernière victime fut le frère Fidèle, d'Annecy, vieillard de 82 ans. L'abbé Guillon, dans ses *Martyrs de la Foi*, narre le récit du meurtre sacrilège. « Le Frère Fidèle, né à Annecy, en Savoie, l'an 1715, avait vieilli dans la pratique des humbles et pénibles devoirs de son état. Le temps et ses travaux

étaient venus l'accabler d'infirmités. Perclus de paralysie, et d'ailleurs sourd et aveugle, il ne pouvait plus sortir de son lit, quand les ennemis de la religion se portèrent aux plus violents excès, dans cette ville, le 14 juin 1790, et choisirent des victimes dans le monastère des Capucins. Non contents d'y avoir massacré quatre autres religieux qu'ils avaient rencontrés dans l'église ou le cloître, ils se portèrent avec la même fureur dans les cellules des religieux. En pénétrant dans celle du Frère Fidèle, ils ne se sentirent point touchés à la vue de cet infortuné et le hachèrent à coups de sabre sur son lit. Tant de barbarie ne put même assouvir leur férocité. Comme s'ils eussent craint, à l'exemple des persécuteurs des premiers chrétiens, que les ossements du saint Martyr ne devinssent un objet de vénération pour les catholiques, ils résolurent de brûler son corps ».

Heureusement, le Frère Ignace s'aperçut à temps de la fumée qui s'échappait de la cellule du Frère Fidèle. Le feu avait été mis à la paille au moment où la foule se retirait ; le Frère se précipita et jeta la paille enflammée dans la cour. Le corps du Frère Fidèle fut alors trouvé un peu à côté et la tête sur les planches du lit.

Des détails inouïs d'horreur ont été conservés dans les mémoires du temps. Après le meurtre du Frère Fidèle, les barbares se rendirent à la pharmacie du couvent. Ils se gorgèrent d'angélique et ils se félicitaient mutuellement en disant : « Le barbu, l'avons-nous bien traité ? Buvons à sa santé ». Le Conseil municipal signale les honteuses atrocités exercées sur les cadavres des

victimes. Le rédacteur de la pièce *Anniversaire du massacre des Catholiques de Nîmes* ajoute : « Après ces exécrables assassinats, il fut fait un repas chez M. Chabaud, près le nouveau théâtre, où les mâchoires inférieures et les barbes des malheureux capucins mutilés... furent mises dans un plat sur la table ».

CHAPITRE VII

Après le Massacre.

RECONNAISSANCE DES CORPS. — HORREURS DE LA BAGARRE. — EQUIVOQUE DES CERTIFICATS. — LES VICTIMES AU CAVEAU. — DÉPOSITION DE CLÉMENCEAU. — TÉMOIGNAGE DES PÈRES. — AFFIRMATION DES HISTORIENS. — L'ÉGLISE DE SAINTE-PERPÉTUE. — LA CAUSE.

La foule tumultueuse, après le massacre des Capucins, se dirigea vers d'autres maisons religieuses et habitations privées. Elle avait, dit le substitut du procureur de la Commune, des listes, des chefs et des guides. Les horreurs de la Bagarre ont été décrites par les historiens. « Plus de 300 citoyens ont péri », disait le baron de Marguerittes. Pour empêcher de reconnaître les victimes et d'en savoir au juste le nombre, on jetait de la chaux vive sur les cadavres abandonnés dans l'immense fosse de l'Hôtel-Dieu.

Au cours de la Bagarre, quelques protestants perdirent la vie, mais, en fort petit nombre, sept en dehors de la ville de Nîmes ; ce fut, dans certains cas, le fait de vengeances particulières. Le nombre des catholiques immolés s'éleva à plus de 280. Le nom de 200 victimes fut établi et l'assassinat avec ses cruautés fut constaté dans les procès-verbaux déposés par la municipalité.

On pouvait redouter le déchaînement d'une guerre de religion. Au lendemain de la Bagarre, les supérieurs des maisons religieuses se laissèrent persuader qu'il était sage, pour apaiser les esprits, de délivrer des certificats. L'administration révolu-

tionnaire se garda de les faire porter sur les faits précis qui n'auraient pu être couverts par une signature sans mensonge avéré ; on fit le silence sur ces faits. L'équivoque fut soigneusement ménagée.

Cependant, les corps des Capucins massacrés restaient gisant sans sépulture. Ce ne fut que le 16 janvier, à 10 heures du matin, sur la réquisition du juge criminel et du procureur du Roi, que les cinq religieux furent déposés sans cérémonie dans le caveau qui se trouvait devant la chapelle de l'Immaculée-Conception.

Appelé à comparaître devant le juge présidial pour déposer sur les événements du 14 juin, dont il avait été témoin, M. Clémenceau, curé de la Cathédrale, affirma nettement « que le mercredi, 16 du mois de juin, il se transporta au couvent des Capucins ; qu'ayant parcouru les corridors de la maison, la sacristie et l'église, il a vu la plus grande partie des portes brisées, des meubles détruits, du sang dans plusieurs cellules ; de même, dans la sacristie, il a vu les portes et les armoires de ladite sacristie brisées ; le peu d'ornements qui y restaient, des linges et autres effets épars, deux ostensoirs, l'un presque brisé, et l'autre dont la croix était faussée, du sang devant la porte de la sacristie ; de même dans l'église, quelques ornements épars et sur lesquels il paraissait qu'on avait couché ; du sang dans le chœur, quelques traces de sang dans l'église ; et une traînée de poussière jusqu'au caveau, qui indiquait qu'on y avait traîné les cadavres ».

Les religieux survivants avaient quitté Nîmes et s'étaient dispersés. Ils furent rappelés dans un

but d'apaisement, et, dans cet espoir, ils se rendirent aux vœux exprimés. Plusieurs d'entre eux furent invités à déposer sur le massacre de leur confrère et les événements du 14 juin. Ces dépositions sont pour l'histoire de précieux documents. Les religieux voulurent qu'un procès-verbal collectif fût dressé ; ils en demandèrent la rédaction à l'un d'entre eux et ils la contresignèrent. Ce document a été publié (1).

Le récit des massacres a été fait par les historiens du temps. L'authenticité des faits est dûment attestée.

Les écrivains catholiques, qui se sont occupés des victimes de la Révolution sous le point de vue religieux, ont parlé longuement des Capucins de Nîmes. L'expression : martyr est venue sous leur plume. Il appartient à l'autorité ecclésiastique d'apprécier ces témoignages aussi bien que la valeur de la tradition, transmise de génération en génération.

Lorsqu'il s'est agi de la construction de l'église de Sainte-Perpétue, une pensée a déterminé le choix de l'emplacement. Un instant, il fut question de la bâtir ailleurs : « La proposition en fut repoussée, par le motif que cet édifice religieux reposait sur un fond arrosé du sang des martyrs ».

C'est la même pensée qui présida à la reconnaissance des corps et à leur transfert religieux. Un procès-verbal fut dressé ; il révèle que les osse-

(1) Il a été publié en appendice dans l'ouvrage *Les Protomartyrs de la Révolution*, imprimé à Nîmes, rue Bernard-Aton, 2, à l'Imprimerie Régionale.

ments précieux, après avoir été reconnus, furent pieusement placés dans des urnes de faïence, et déposés sous le maître autel de la nouvelle église. *Hic jacent expectantes.*

En ces dernières années, la famille religieuse à laquelle appartiennent ces héros de la foi, s'est préoccupée de l'introduction de leur cause de béatification, en déclaration de martyr. Elle demande aux pieux fidèles de s'intéresser à cette cause. Tout renseignement sera accueilli avec reconnaissance⁽¹⁾. Nous ne pouvons en public rendre aux victimes aucun culte ; mais nous pouvons demander dans nos prières qu'il plaise à Dieu d'accélérer l'heure de la glorification de ses serviteurs.

PRIÈRE

O Dieu tout puissant qui, dans le gouvernement du monde, atteignez vos fins avec force et suavité, nous vous demandons, pour la glorification de votre Nom, que vos serviteurs Benoît et ses compagnons, de l'Ordre des Frères Mineurs, Capucins, massacrés par les ennemis de la religion catholique, soient, après mûr examen, jugés dignes des honneurs réservés aux véritables martyrs morts pour la défense de la Foi.

Nous vous le demandons par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

Amen.

(1) Prière d'adresser les renseignements au R. P. Thomas, boulevard Notre-Dame, 11, Aix-en-Provence.

TABLE DES MATIERES

	Pages
PROLOGUE	5
CHAPITRE I	
<i>Les Capucins de Nîmes.</i>	
Fondation du Couvent. — Opposition des Protestants. — Popularité méritée. — Estime des Evêques. — Nouvelle Province. — Dernières missions	7
CHAPITRE II	
<i>Nîmes à la veille de la Révolution.</i>	
Le parti protestant. — Les Loges maçonniques. — Rabaut de Saint Etienne. — Le club des amis de la Constitution. — Sectarisme des Cévennes et de la Gardonnenque	10
CHAPITRE III	
<i>Les futures victimes.</i>	
Le Couvent des Capucins convoité. — Résistance aux Décrets. — Le 10 Mai 1790. — Confrères futures vic- times. — Les Victimes. — Lettre du Père Séraphin, de Nîmes	13
CHAPITRE IV	
<i>Les approches de la Bagarre.</i>	
La motion Gerle à l'Assemblée Nationale. — Protesta- tion des Catholiques dans la France entière. — Dé- claration des Catholiques de Nîmes — La répercussion de la Déclaration. — La Déclaration d'Uzès. — Les protestations. — Evénements du mois de Mai. — Nouvelle déclaration. — La journée du 13 Juin.	17
CHAPITRE V	
<i>La journée du massacre.</i>	
Préparatifs des Protestants. — Achat des armes. — Constatations importantes. — Arrivée des Cévenols	

et autres Légionnaires en nombre considérable. — L'organisation. — « Il faut commencer par les Capucins ». — Visite officielle du couvent. — Refus de garder la porte derrière. — « Ils ne mangeront pas tout ». — Le coup de fusil. — L'heure du massacre. 22

CHAPITRE VI

L'Immolation.

Irruption dans le Couvent. — Pillage de la sacristie. — Profanation de l'église. — Le P. Benoît. — Le P. Siméon. — Le P. Séraphin. — Le F. Célestin. — Le F. Fidèle. — Détails inouïs d'horreur. 27

CHAPITRE VII

Après le Massacre.

Reconnaissance des corps. — Horreurs de la Bagarre. — Equivoque des certificats. — Les victimes au caveau. — Déposition de Clémenceau. — Témoignage des Pères. — Affirmation des Historiens. — L'église de Sainte-Perpétue. — La Cause. 33

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Une Illustration du XIX^e siècle** : J.-J. L. BARGÈS, ancien professeur d'hébreu à la Sorbonne (2^e édition), 1 vol. gr. in-8°, VIII-540 pages 6 »
- La Santa Casa dans l'histoire** : PREMIÈRE ÉTUDE.
L'AUTHENTICITÉ DE LA SANTA CASA A NAZARETH,
(ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie X),
1 vol. gr. in-8°, XX-478 pages. 7 50
- L'Authenticité de la Santa Casa** (Rapport lu au Congrès marial du Puy, 1910), 1 vol. gr. in-8°, avec grav., 102 pages 2 50
- La Révolution et les FF. Mineurs Capucins**, 1 vol. gr. in-8°, avec grav., 200 pages. 3 »
- Les Protomartyrs de la Révolution** : PREMIÈRE ÉTUDE. La Révolution à Nîmes, 1 vol. gr. in-8°, 279 pages 3 »
- Tome II (sous presse).
-

En vente : **Librairie Séraphique, RUE DU TEMPLE, 4, BOURG-DU-PÉAGE (Drôme).**
